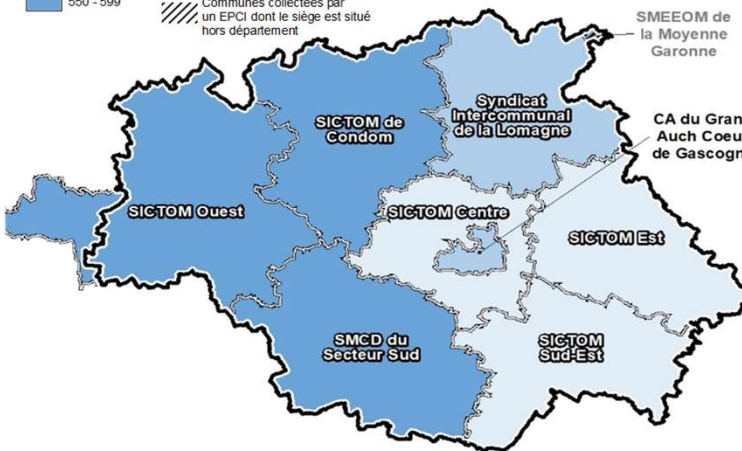
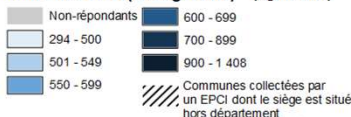


Synthèse Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) – Données 2021

- 461 communes
- 192 192 habitants ¹ — 208 704 habitants DGF ²
- 8 EPCI à compétence "collecte" ou maître d'ouvrage de déchèteries
- 1 EPCI à compétence "traitement"
- 31 déchèteries

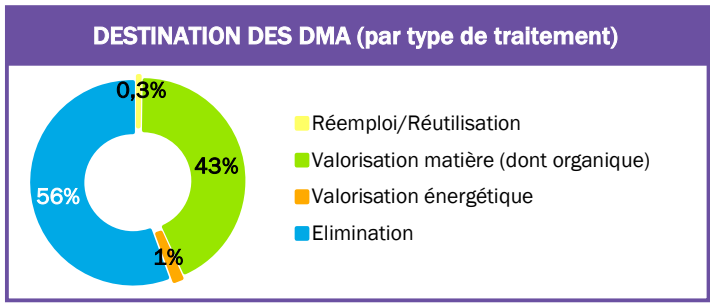
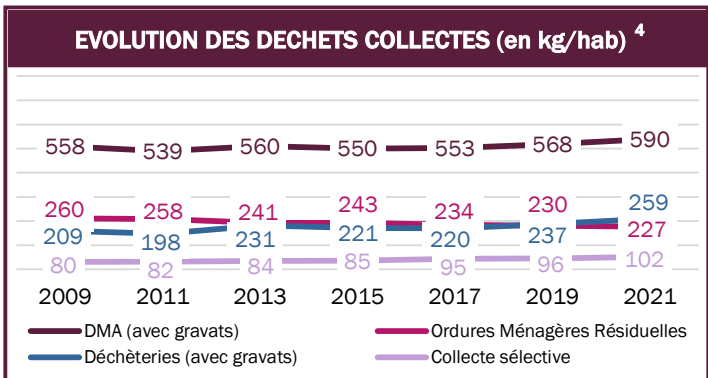
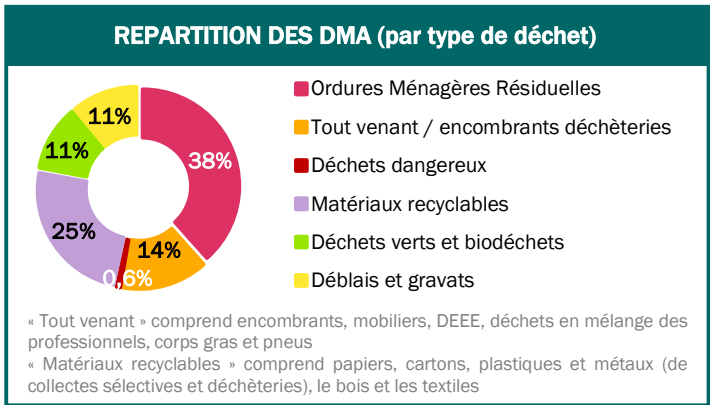
Ratio des DMA (hors gravats) (kg/hab/an)



DMA (avec gravats)	113 303 t	590 kg/hab 543 kg/hab.DGF
DMA (hors gravats)	100 737 t	524 kg/hab 483 kg/hab.DGF

	Occitanie	
	DMA (avec gravats) :	643 kg/hab — 589 kg/hab.DGF
	DMA (hors gravats) :	568 kg/hab — 520 kg/hab.DGF

	Coût de la gestion des DMA ³	
	96 € HT/hab.	Occitanie 131 € HT/hab.



La quantité globale de DMA (avec gravats) collectés est relativement stable depuis 2009 (+ 9 000 t). Il en est de même pour le ratio (+5%) : la production de déchets évolue, ainsi, relativement proportionnellement à la population. Le Gers reste parmi les départements les plus bas d'Occitanie en termes de quantité de déchets produits par habitant. Le ratio d'ordures ménagères résiduelles collectées a, quant à lui, diminué de 13% sur ce même laps de temps, au profit d'une augmentation de la collecte sélective (emballages/papiers et verre) et des apports en déchèteries de, respectivement, 27% et 23%. A noter que l'évolution de la collecte sélective doit être relativisée car les données, avant 2017, étaient déclarées sans la part d'emballages partant en refus de tri (laquelle doit normalement être comptée).

En termes de traitement, 43% des DMA sont dirigés vers de valorisation matière (dont organique). Les 57% restants sont stockés (et une petite part valorisés énergétiquement ; principalement des déchets dangereux). Ce taux important, même s'il a tendance à diminuer au cours des années, s'explique par le fait que le Gers possède 2 installations de stockage, rendant le département actuellement autonome pour le traitement de ses déchets résiduels.

1 commune de Haute-Garonne et 12 communes des Landes sont collectées par des EPCI du Gers, cela représente 8,9 kt de DMA (avec gravats) qui ne sont pas inclus dans les données de cette fiche. A l'inverse, 1 commune du Gers est collectée par un EPCI du Tarn-et-Garonne, cela représente 150 t de DMA (avec gravats) qui sont inclus dans les données de cette fiche.

REMARQUES & ELEMENTS DE METHODOLOGIE

Les données restituées dans cette fiche sont celles déclarées dans le cadre de l'enquête « collecte » de l'ADEME, réalisée en Occitanie par l'ORDECO auprès des 155 EPCI à compétence « collecte » de la région (données extraites de SINOE le 30 novembre 2023). Les résultats de l'enquête couvrent 98,6% de la population t concernent les DMA collectés par le service public de gestion des déchets, y compris les déchets assimilés des professionnels et ceux des collectivités (déchets de voirie/marchés et déchets des espaces verts).

¹ La population utilisée dans le calcul des ratios de 2021 est la « population SINOE » telle qu'estimée en 2023.

² Les « habitants DGF » correspondent à la population utilisée dans le cadre de la Dotation Globale de Fonctionnement ; elle permet de prendre en compte la population touristique.

³ Coûts aidés moyens (moyenne pondérée) des DMA en 2019

⁴ Les ratios de 2009 à 2019 ont été calculés sur la base du périmètre géographique 2021 et avec la population municipale INSEE.

GLOSSAIRE

DMA : Déchets Ménagers et Assimilés
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

L'ORDECO est financé par :



Détail par type de déchets - Données 2021

ORDURES MENAGERES ET ASSIMILEES

63 123 t 328 kg/hab

Occitanie 355 kg/hab



ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

43 541 t
227 kg/hab

+ 0 t de déchets en mélange des professionnels collectés séparément

Occitanie 264 kg/hab

- ⇒ Valorisation matière 0%⁵
- ⇒ Valorisation énergétique 0%
- ⇒ Elimination 100%

DECHETS ALIMENTAIRES collectés séparément (y compris collectés en mélange avec des déchets verts)



0 t
0 kg/hab

(comprend les biodéchets assimilés des professionnels collectés par le service public de gestion des déchets)

Occitanie 2 kg/hab

20 397 composteurs individuels distribués en 2021
50 composteurs collectifs en pied d'immeuble / de quartier



EMBALLAGES EN VERRE

7 894 t
41 kg/hab



■ Collecte AV
■ Collecte PAP

Occitanie 34 kg/hab

- ⇒ Valorisation matière 100%⁶



EMBALLAGES - PAPIERS

11 687 t
61 kg/hab



100% des habitants en "Extension des Consignes de Tri"

■ Collecte AV
■ Collecte PAP

Occitanie 54 kg/hab

- ⇒ Valorisation matière 74%
- ⇒ Valorisation énergétique 0%
- ⇒ Elimination 26%

DECHETS OCCASIONNELS

50 180 t 261 kg/hab
Dont 49 764 t 259 kg/hab collectés en déchèteries

Occitanie 288 kg/hab

9 Zones de réemploi en déchèteries



DECHETS VERTS

12 480 t
65 kg/hab



■ Déchèterie
■ Collecte PAP/AV

Occitanie 78 kg/hab

- ⇒ Valorisation matière 100%⁶
- dont 46% sur une plateforme de broyage permettant une valorisation directe



ENCOMBRANTS - MOBILIER - DEEE

16 322 t
85 kg/hab



■ Déchèterie
■ Collecte PAP/AV

Occitanie 83 kg/hab

- Encombrants 10 995 t
 - ⇒ Valorisation matière 0%⁶
 - ⇒ Valorisation énergétique 0%⁶
 - ⇒ Elimination ###⁶
- Mobilier 3 233 t
 - ⇒ Valorisation matière (y compris réemploi) 56%
 - ⇒ Valorisation énergétique 23%
 - ⇒ Elimination 21%
- DEEE 2 093 t



DEBLAIS ET GRAVATS

12 566 t
65 kg/hab

■ Inertes 12 566 t
■ Plâtre 0 t

Occitanie 75 kg/hab

- ⇒ Valorisation matière 64%
- ⇒ Elimination 36%

AUTRES DECHETS collectés en déchèteries

- Bois et palettes 4 133 t
- Métaux 2 230 t
- Papiers/cartons 1 416 t
- Déchets dangereux 648 t
- Autres 20 t

(corps gras, pneus et plastiques collectés dans une benne séparée)

+ 1 t de déchets en mélange des professionnels collectés en déchèteries



TEXTILES

365 t
2 kg/hab

- ⇒ Réutilisation 58%
- ⇒ Valorisation matière 41%
- ⇒ Valorisation énergétique 1%
- ⇒ Elimination 1%

Occitanie 3 kg/hab

REMARQUES & ELEMENTS DE METHODOLOGIE

⁵ La valorisation matière des OMr concerne les OMr passées un pré-traitement mécano-biologique, une partie étant valorisée après tri.
⁶ Ce taux est calculé à partir du type de l'installation qui reçoit les DMA en premier, c'est-à-dire sans prise en compte des refus de tri.

GLOSSAIRE

AV : Apport volontaire / PAP : Porte-à-porte
DEEE : Déchets d'Equipements Electroniques et Electroniques